

RAPPORT DE GESTION

Comptes consolidés
clos le 31/12/2016





SOMMAIRE

INTRODUCTION

| | |
|--|----------|
| <u>1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE</u> | 4 |
| 1.1. Activité | 4 |
| 1.2. Finance | 4 |
| <u>2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS</u> | 5 |
| 2.1. Périmètre de consolidation | 5 |
| 2.2. Analyse sur la formation du résultat | 7 |
| <u>3. PERSPECTIVES 2017</u> | 8 |
| 3.1. Exploitation | 8 |
| 3.2. Finance | 9 |
| 3.3. Développement | 9 |

SEMARDEL
Société Anonyme au capital de 22.842.000 €
Ecosite de Vert le Grand - 91810 VERT-LE-GRAND
N° SIRET : 331 984 641 00034 APE : 0034 B

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 juin 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent pas de modification au niveau de la présentation des comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

• Activité

- Organisation des différents Comités stratégique, financier, et rémunération.
- Etablissement de l'Avenant 13 du BEA en adéquation avec l'extension des consignes de tri, l'évolution des matières valorisées et la prise en compte de la fin du BEA au 31/12/2018. Les travaux EDF sont pris en charge par Semardel jusqu'au 31/12/2018 où le SIREDOM versera la VNC restant soit 9,8 M€.
- Reconduction pour 6 ans du marché d'incinération de Mourenx à compter de septembre 2016.
- Perte du marché des déchetteries du SIREDOM du 01/05/2016 au 15/12/2016. Le SIREDOM ayant rompu son marché avec son nouveau prestataire, nous avons repris la partie logistique et traitement du service (bas de quai) jusqu'au mois d'avril date à laquelle un nouveau contrat devait être adjugé.
- ISDND Mont-Mâle : exploitation du casier C en mode bioréacteur, construction du casier D (non encore terminé à la fin de l'année).
- Couverture finale du talus nord de l'ISDND Cimetière aux chevaux et de Braseux en cours.
- Audit éco-bois réalisé en juin 2016 pour la sortie du statut de déchet bois d'emballage.
- Enjeu concernant la finalisation avec les assureurs du remboursement de la perte d'exploitation du sinistre du centre de tri Semaval suite à l'incendie du 04/06/2015. A fin décembre, une position prudente a été retenue dans les comptes (sachant que la franchise a déjà été provisionnée en 2015).
- Evaluation RSE pour le Groupe en septembre 2016 réalisée par Ecocert, avec une amélioration du résultat par rapport à l'année précédente (64% vs 61%).
- Finalisation des maîtrises foncières et leurs enjeux financiers pour Mont-Male.
- Signature du protocole pour le déménagement de MEL.
- En organisation : mise en service du CRM, de la dématérialisation des factures,...

• Finance

- Obtention de la première tranche de prêts Mont Mâle pour 21.6M€.
- Remboursement d'une 1^{ère} partie de l'avance en compte courant du Conseil Départemental à hauteur de 3 M€ en décembre 2016 et 2 M€ début 2017. Un accord est en cours pour prolonger l'avance restante de 5 M€ jusqu'en mars 2018.
- Ouverture d'un contentieux avec l'administration fiscale suite au contrôle fiscal Semavert portant sur la taxe foncière et suivi des nouvelles réglementations en cours. L'impact global de ce contrôle s'élève à 1296 K€ (dont 860 K€ en 2015 et 435 K€ en 2016). En conséquence nous avons également réévalué la taxe foncière + CFE de 259 K€ pour 2016.



2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

• Périmètre de consolidation

Les sociétés Semariv, Semavert, Semaer, Semaval, SVDM, Semapro, Sematerre, Semathec sont intégrées globalement.

- La contribution des sociétés détenues à 100% au résultat du Groupe est :

| Entités | Capital social | Chiffre d'affaires | Résultat net |
|-----------|----------------|--------------------|--------------|
| SEMARIV | 240 000 | 32 368 689 | 252 886 |
| SEMAVERT | 160 000 | 29 441 037 | 2 388 640 |
| SEMAER | 320 000 | 28 777 955 | 3 984 |
| SVDM | 50 000 | 1 226 854 | - 312 037 |
| SEMAVAL | 99 999 | 14 566 970 | - 3 803 690 |
| SEMAPRO | 10 000 | 833 188 | 7 579 |
| SEMATHEC | 100 000 | - | - 957 |
| SEMATERRE | 100 000 | 1 093 134 | 49 484 |

- La contribution des sociétés détenues à 50% au résultat du Groupe est :

| Entités | Capital social | Chiffre d'affaires | Résultat net |
|---------|----------------|--------------------|--------------|
| SEVE | 100 000 | 18 310 | - 242 081 |

• Principes de consolidation et principaux retraitements

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux méthodes et principes comptables généralement admis en France, et notamment avec la nouvelle réglementation des comptes consolidés (règlement 99.02 du Comité de la Réglementation Comptable).

Ces méthodes et principes comptables ainsi que leurs incidences sont développés dans l'annexe.

Pour les écarts d'acquisition, une partie des écarts d'acquisition des sociétés Semariv, Semavert, Semaer a pu être ventilée en terrains, constructions et engagements de retraite et l'écart non affecté a été maintenu en écart d'acquisition.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de l'exercice s'élève à 165 milliers d'euros.

L'effectif du Groupe fin 2016 est de 518 salariés.

Les provisions nettes de reprise pour engagement en matière de retraite à fin 2016 s'élèvent à 245 milliers d'euros.



Les locations financières de longue durée ont été retraitées en immobilisations et en emprunts, les impacts sont les suivants :

| Rubriques en milliers d'euros | Clôture |
|--|----------------|
| Impact sur l'actif | |
| Immobilisations corporelles en valeur brutes | 43 879 |
| Amortissements cumulés | 23 028 |
| Total immobilisations valeurs nettes | 20 851 |
| Impact sur le passif | |
| Emprunt | 18 545 |
| Total des encours financiers | 18 545 |
| Impact sur le compte de résultat | |
| Redevances annulées | - 4 923 |
| Dotations aux amortissements | 3 340 |
| Charges d'intérêts | 661 |
| Rachat Valeur résiduelle | 25 |
| Impact sur le résultat avant impôt | - 897 |

Les produits et les charges intra-groupes ont été éliminés dans leur totalité.

L'impôt différé a été calculé sur l'ensemble des retraitements. A la clôture de l'exercice, Semardel a calculé un impôt différé latent actif d'un montant de 1.005 milliers d'euros sur les déficits reportables. Ce montant représente une créance sur le trésor liée au redressement fiscal clos en 2016 de Semardel pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014. Le redressement fiscal ayant eu pour objet principalement le rejet de déduction des provisions pour risques et charges d'un montant de 5.352 milliers d'euros, les reprises de provision opérées en 2015 et 2016 génèrent une créance fiscale plafonnée à 1.005 milliers d'euros.

Ainsi, le résultat consolidé du Groupe, par application des méthodes de consolidation, est arrêté à 1.564 milliers d'euros, se décomposant comme suit :

| RESULTAT CONSOLIDE | 31/12/2016 | 31/12/2015 | Variation | |
|--|-------------------|-------------------|------------------|--------------|
| Valeurs en milliers euros | | | | |
| Résultat de Semardel | 5 324 | 5 423 | - | 99 |
| Résultat des filiales intégration à 100% | - 1 414 | 1 815 | - | 3 229 |
| Résultat des filiales intégration à 50% | - 121 | - | - | 121 |
| Retraitements de la fiscalité sur les frais financiers | 91 | 91 | - | - |
| Provision pour engagement de retraite | - 163 | 289 | - | 126 |
| Locations financement | 602 | 536 | - | 67 |
| Annulation des amortissements dérogatoires | - | - | - | - |
| Traitement des impôts différés temporaires | - 11 | - 53 | - | 43 |
| Annulation de la reprise de provision sur titres | - | - | - | - |
| Annulation des dividendes | - 3 566 | - 4 037 | - | 470 |
| Réaménagements Semavert | - 18 | - 18 | - | - |
| Diverses régularisations | - | - 223 | - | 223 |
| Impôts différés sur déficit fiscal | 1 005 | - | - | - |
| Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition | 1 729 | 3 245 | - | 1 516 |
| Amortissements des écarts d'acquisition | - 165 | - 165 | - | - |
| Résultat consolidé | 1 564 | 3 080 | - | 1 516 |



Le poste de provisions pour risques et charges s'élève à fin 2016 à 11.427 milliers d'euros contre 13.847 milliers d'euros en 2015. Elles comprennent :

- Provisions de réaménagement et post exploitation pour les centres de stockage
- Provision pour gros entretien et renouvellement
- Provision pour engagement de retraite
- Provisions pour risques et charges

• Analyse sur la formation du résultat

Compte tenu des éléments transmis ci-avant :

- Le chiffre d'affaires 2016 du Groupe Semardel s'élève à 93.721 milliers d'euros contre 94.958 milliers d'euros en 2015.
- Les autres produits sont composés des transferts de charges et de la subvention virée au compte de résultat, le montant de 2016 est de 9.471 milliers d'euros contre 9.264 milliers d'euros en 2015.
- Le poste de reprise de provisions s'établit à 11.570 milliers d'euros en 2016 contre 5.163 milliers d'euros en 2015. Ces comptes comprennent la reprise de provisions conforme à la planification GER, la reprise liée aux travaux de réaménagement, la reprise de la provision pour engagement de retraite (dont la reprise représente cette année la totalité du solde au bilan 2015 puis la dotation 2016 la totalité du nouveau montant d'engagement alors qu'en 2015 la dotation était en mouvement net) et la reprise de provision pour risques et charges.
- Les charges d'exploitation sont de 109.232 milliers d'euros en 2016 contre 106.635 milliers d'euros en 2015.
- Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 5.530 milliers d'euros en 2016 contre 2.749 milliers d'euros en 2015.
- Le résultat financier s'établit à -1.677 milliers d'euros en 2016 contre -1.409 milliers d'euros en 2015. Le poste comprend principalement les intérêts de remboursements d'emprunts et comptes courants d'associés.
- Le résultat exceptionnel s'établit à -2.914 milliers d'euros en 2016 contre 3.288 milliers d'euros en 2015.
- Après la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition qui s'élève à 165 milliers d'euros (comprise dans les charges d'exploitation), le résultat net du groupe est en bénéfice de 1.564 milliers d'euros en 2016, contre un bénéfice de 3.080 milliers d'euros en 2015.



3. AUTRES INFORMATIONS

• Les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le sinistre Inondation de Semariv se clôture sur le 1^{er} semestre 2017. Le sinistre incendie pour Semaval est en cours de négociation. Semaer reprend le marché des déchetteries du Siredom en avril 2017.

4. PERSPECTIVES 2017

• Exploitation

- Obtention du marché des Déchets des Services techniques du SIREDOM pour deux ans renouvelables en date du 02 janvier 2017.
- ISDND Mont-Mâle : exploitation du casier C en mode bioréacteur, finalisation de la construction du casier D et lancement du casier E et de la couverture finale du casier C.
- Lancement du projet réinjection biogaz sur Mont-Mâle qui devrait démarrer en décembre 2017.
- Construction de la plateforme pour la valorisation des Biodéchets avec affinage par lombri-compostage en partenariat avec la société Moulinot.
- Prise de marché de Cœur d'Essonne Agglomération lot 2 sur Semaer.
- Référencement par la société du Grand Paris.
- Enjeu concernant la finalisation avec les assureurs du remboursement de la perte d'exploitation du sinistre du centre de tri Semaval suite à l'incendie du 04 juin 2015.



• Finance

- Présentation aux financeurs de l'investissement pour l'épuration du Biogaz et de la nouvelle tranche de travaux pour le centre de stockage de Mont-Mâle soit 13 millions d'euros.
- Poursuite de la recherche de financements pour les autres projets du plan de développement et optimisation de la structure de la dette.
- Remboursement d'une partie de l'avance en compte courant du Conseil Départemental à hauteur de 2 millions d'euros en janvier 2017.
- Poursuite de la gestion de la trésorerie à court terme par l'affacturage

• Développement

- Conformément au pacte d'actionnaires, le plan de développement est en cours de révision et sera présenté en 2017.
- Le Groupe Semardel a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes dont le rapport d'observations définitives a été rendu public le 14 février 2017. Afin de satisfaire aux recommandations, le Groupe envisage une simplification de sa structure juridique dès 2017.

*

*

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils ont été arrêtés par votre conseil.

Votre conseil vous demande de vous prononcer sur les résolutions qu'il soumet à votre vote et vous remercie de votre confiance.

Fait à Vert Le Grand, le 11 mai 2017,

Le Conseil d'Administration

